



**Le Président
du Conseil départemental**

Dominique LE MÈNER

Président du conseil d'administration du SDIS
Député honoraire

Monsieur Didier REVEAU
Conseiller régional
Président de la Communauté
de communes du Pays de l'Huisne Sarthoise
25 rue Jean-Courtois
BP 50061
72403 LA FERTE BERNARD CEDEX

Le Mans, le 22 MARS 2022

Objet : Modification PLUi

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me faire parvenir le dossier de modification simplifiée de votre Plan Local d'Urbanisme intercommunal (P.L.U.i).

Après l'examen de votre dossier, il m'est agréable de vous informer que je suis favorable aux modifications proposées permettant une lecture plus aisée de votre document de planification.

J'ai bien noté qu'elles ne portaient pas sur les points de vigilances formulés dans mon courrier transmis lors de l'arrêt de projet de votre P.L.U.i.

Pour l'avenir et afin de faciliter la transmission des éléments de travail au sein du Département, je vous remercie de bien vouloir me communiquer tout document sous format papier ou informatique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Direction générale adjointe
Infrastructures et
Développement territorial
Service Aménagement
N/Réf : GF/KG/03
Dossier suivi par :
Gilles Fortier
Chargé d'études urbanisme
et aménagement foncier
02.44.02.40.39
gilles.fortier@sarthe.fr

Dominique LE MÈNER